

# REVUE DE PRESSE



15 SEPTEMBRE 2015

> 28 SEPTEMBRE 2015



Jeudi 17 septembre 2015 / Neuves-Maisons

## Com'com Moselle et Madon : animations et initiatives à gogo



Marilou Kadock et Hélène Attenont présentent l'affiche 2015.

La com'com de Moselle et Madon soutient les journées du patrimoine en apportant une aide sur la coordination et la communication aux associations organisatrices d'animation. Les animations étant nombreuses, cette démarche permet une meilleure visibilité de celles-ci et de hisser ce rendez-vous annuel en véritable événement touristique. Pendant deux jours, les 19 et 20 septembre, une multitude d'animations sont proposées au public. Si les initiatives associatives sont nombreuses, il faut aussi compter sur la présence de particuliers comme l'ouverture de la tour des templiers à Thélod ou le rallye découverte de Chavigny proposé par le conseil municipal des jeunes.

Depuis 2009, le groupe de travail "Tourisme et patrimoine", composé d'associations, d'élus, de bénévoles, se réunit régulièrement afin de proposer un programme global sur tout le territoire.

Vendredi 25 septembre 2015 / Neuves-Maisons

## Conseil communautaire : soutenir les commerçants

Le dernier conseil communautaire de Moselle et Madon s'est tenu dans la salle communale de Viterne le 17 septembre. Parmi les délibérations, le conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'engager la désignation d'un aménageur pour la réalisation du parc d'activité Brabois Forestière. Le conseil communautaire a décidé de poursuivre l'opération de dynamisation du commerce et de l'artisanat. Grâce à des aides directes aux investissements des commerçants, ce programme permettra de soutenir des actions comme la rénovation des vitrines, l'acquisition de matériels professionnels, mise en accessibilité, sécurisation, ou des aménagements intérieurs. Les aides accordées seront de 50 % de l'investissement pour un montant maximum de 15.000EUR en fonction des critères d'acceptation. Le financement total de cette opération est réalisé grâce à un partenariat avec l'État et de la région.

Lors de la délibération concernant un avenant au marché de voirie pour la ZAC Filinov de Chaligny, le président de la CCMM Filipe Pinho a voulu souligner qu'aucun démarchage n'avait été fait en direction des commerçants et artisans de Moselle et Madon pour l'occupation des nouvelles cellules professionnelles. Pour autant, il a précisé que des entreprises du territoire étaient intéressées par ces nouveaux locaux dans le cadre de leur développement sur le secteur.

## Reprise des matinées ludiques du RAM

---



*Temps de regroupement pour écouter l'animatrice.*

La première matinée ludique organisée par Le RAM (Relais des Assistantes Maternelles) dans la grande salle de la Maison du Temps Libre a réuni sept petits accompagnés de leur maman ou de leur nounou. Céline Nofal, l'animatrice du RAM le « Fil d'Ariane », a proposé une séance placée sous le signe des bruits des instruments de musique. Après avoir évolué de façon libre dans la salle où des jeux et des jouets avaient été disposés, les enfants ont écouté très attentivement les différentes saynètes et chansonnettes mimées par l'animatrice. Ensuite, ils ont découvert les différents instruments : les maracas, les xylophones, les tambourins, les claves et les cymbales. Chaque petit a pu manipuler les instruments et en faire émerger différents sons avec plaisir et enthousiasme. L'éveil musical et sonore, qui s'inscrit dans le cadre plus global de l'éveil multisensoriel, est important pour le développement des petits. Les parents et les nourrices apprécient beaucoup ces animations régulières et de qualité.

---



# **COMMUNES**

## **CCMM**

## Menu chargé au conseil

---

Après approbation du procès-verbal de la précédente séance, les membres du conseil municipal ont délibéré sur les points suivants : - Après un vote avec 18 voix pour et 1 contre, la commune décide, sur la proposition de M. Renaudin, adjoint aux finances, de solliciter la dotation de solidarité octroyée par le conseil départemental pour le renouvellement de l'équipement informatique de la mairie. - Après un vote avec 18 voix pour et 1 contre, la commune décide également sur proposition de M. Renaudin, de solliciter la dotation d'investissement transitoire du conseil départemental pour les travaux de réfection du mur du cimetière. - À l'unanimité, le conseil décide de passer le coefficient d'emploi des agents chargés du nettoyage de l'école primaire de 10,5 à 18/35e du fait de la charge de travail constatée. Pour l'agent technique en charge de la restauration scolaire, ce coefficient passe de 27,50 à 30/35e. - En application du code pénal, du code des collectivités territoriales, du code de la Voirie routière et du code rural et après une mise en demeure sans résultat auprès des propriétaires, la commune décide l'exécution forcée des travaux d'élagage des arbres et des haies débordant sur le domaine public. En effet, les branches et racines qui débordent compromettent la commodité et la sécurité de la circulation piétonnière et routière ainsi que la conservation de ces voies. Les frais afférents à ces travaux seront à charge des propriétaires négligents. - Plusieurs propriétaires ont fait part au maire des dégâts occasionnés par la sécheresse de cet été sur leur habitation. La commune propose de demander au ministre que l'état de catastrophe naturelle soit déclaré pour la commune de Richardménil. Dépôt des dossiers devant être fait avant le 5 octobre.

---

## Chaligny perd ses opposants

---



*David Fontaine et Pascale Jacconi ont décidé de claquer la porte du conseil municipal de Chaligny*

Les deux conseillers municipaux d'opposition de Chaligny viennent de démissionner. Le premier, mais aussi le dernier, coup d'éclat de leur mandat.

Chaligny, c'est fini ! David Fontaine et Pascale Jacconi ont décidé de mettre une croix sur leur mandat de conseillers municipaux de cette commune au passé ouvrier du sud-ouest de Nancy. Ils viennent

d'envoyer leur démission au maire. David Fontaine a même décidé de déménager, de quitter la ville et de vendre le terrain sur lequel il avait prévu de construire sa maison. Le point final d'une aventure politique éclair qui avait commencé dans la confusion.

A la tête de la liste « Chaligny autrement », ce responsable immobilier de 35 ans avait réussi à obtenir près de 25 % des suffrages aux dernières élections municipales et, donc, à faire entrer l'opposition à la mairie.

Mais dès le lendemain du scrutin, c'est lui qui se retrouvait avec une opposition au sein de ses troupes. Certains de ses colistiers n'ont en effet pas apprécié un message qu'il a écrit sur la page facebook de « Chaligny Autrement » et qui laissait penser que sa liste était proche du Front National.

« J'ai été catalogué FN alors que je ne le suis pas. Je n'ai pas la carte du parti », conteste David Fontaine. La n°2 de sa liste, élue à ses côtés au conseil, Pascale Jacconi, est un peu plus ambiguë. Cette retraitée se déclare « de gauche et fervente de la CGT » mais n'exclut pas, dans l'avenir, un flirt avec le FN : « On verra... »

« On n'a jamais entendue son de leur voix au conseil »

Du côté du maire, les choses sont beaucoup plus claires. Filipe Pinho est socialiste et fier de l'être. Il concède qu'il n'était pas forcément ravi de voir débarquer deux opposants dans son conseil : « Je m'attendais à un truc sportif ».

Mais, selon le premier magistrat de Chaligny, le match redouté n'a pas eu lieu. « Ils ont voté 90 % des délibérations et on n'a jamais entendu le son de leur voix au conseil municipal. D'autre part, ils n'ont quasiment pas participé au travail en commission. Il n'y a jamais eu de débat avec eux. On ne sait même pas ce qu'ils pensent », lâche le maire qui estime que les deux conseillers, néophytes en politique, ont fait preuve « d'amateurisme ».

« Nous avons participé aux commissions chaque fois que nous étions convoqués mais, régulièrement, nous ne recevions pas de lettre ou de mail de convocation », rétorque David Fontaine. Il reconnaît en revanche n'avoir pris la parole qu'une seule fois au conseil municipal : « Mais c'est parce qu'il n'y a jamais de débat. Tout va très vite et on n'a pas le temps de parler ».

Critiques virulentes

Pourtant, à l'en croire, ce ne sont pas les sujets de controverse qui manquent. Que ce soit sur la construction d'une nouvelle école, la création d'un lotissement sur les hauteurs du village, la gestion de la zone d'aménagement Filinov ou le fonctionnement de la commission citoyenneté, les deux opposants ne sont pas avares de critiques virulentes.

Sans oublier les relations tendues avec le maire. « Depuis que je me suis présenté contre lui, il ne me dit plus bonjour », assure David Fontaine qui a donc décidé, au bout d'un an et demi de mandat, de lui dire « adieu ».

Tout comme Pascale Jacconi : « Je ne veux plus être cataloguée par les gens comme faisant partie de la mairie », explique la retraitée qui a décidé d'abandonner la politique.

Pas de quoi faire pleurer le maire de Chaligny qui est paradoxalement le grand gagnant de ces démissions. Il se trouve en effet débarrassé d'un coup, d'un seul, de toute opposition. En revanche, son collègue socialiste de la commune voisine de Neuves-Maisons a peut-être du souci à se faire. Car c'est là que David Fontaine a déménagé et il rêve déjà d'être le candidat des Républicains aux prochaines municipales. Mais c'est une autre histoire.

---

**Mardi 22 septembre 2015 / Neuves-Maisons**

## **Subventions à des associations**

---

Une subvention d'un montant total de 5.500 EUR a été attribuée à différentes associations ayant animé Zapp'Sports cet été. Une autre de 6.000 EUR sera versée à l'association OCEAN afin d'organiser les activités autour du centenaire de la Première Guerre mondiale. Ces dépenses ayant été votées à l'unanimité, le conseil municipal qui s'est tenu mercredi soir n'aura duré que 35 minutes.

Zapp'Sports permet aux jeunes de s'initier à toutes sortes de disciplines pendant les vacances, des plus classiques aux plus rares. Son succès ne se dément pas. On comptait 120 inscrits a noté l'adjoint Jean-Paul Louis. Les clubs ayant assuré l'animation recevront les sommes suivantes :

Amicale laïque 2.800 EUR, Extense Arts 400 EUR, FJEP 180 EUR, GSNM 540 EUR, Gladiators'club 60 EUR, Karaté 240 EUR, NM Cyclisme 180 EUR, Les Pataploufs 200 EUR, Tir à l'arc 240 EUR, Tennis de table 600 EUR, Etoiles 60 EUR.

Le four de la section poterie du FJEP étant tombé en panne, une subvention de 750 EUR est accordée pour le remplacer. Une aide de 526 EUR a été attribuée pour une visite de l'Assemblée nationale à Paris de 29 jeunes dans le cadre de "Besoin d'air".

Les associations participant à Zapp'Sports ou aux activités périscolaires seront rémunérées au tarif uniforme de 20 EUR l'heure.

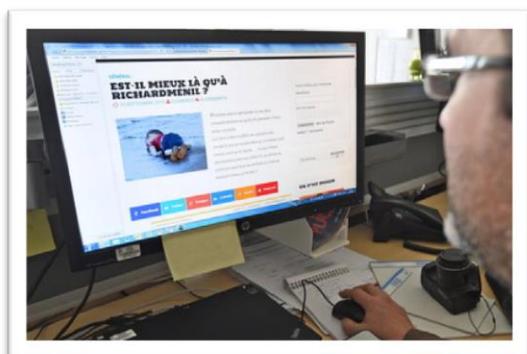
Infos diverses : la menace de fermeture d'une classe à François-Villon semble écartée a dit le maire, Jean-Paul Vinchelin. Et les divers tarifs communaux ne seront pas augmentés.

---

**Mardi 22 septembre 2015 / Richardménil**

## Malentendu à Richardménil

---



*La photo a fait scandale à Richardménil*

La photo du petit Aylan mort sur une plage de Turquie a provoqué une étonnante polémique à Richardménil.

Le cliché a fait le tour du monde. On y voit le cadavre du petit Aylan allongé sur le ventre, le visage contre le sable d'une plage turque. La photo est devenue le symbole du drame des migrants. Elle a interpellé l'opinion et provoqué une prise de conscience. Mais elle reste très choquante.

Surtout si elle est utilisée dans un contexte pas clair. C'est le cas sur le site internet « richarménil.org ». Un site qui a pour objectif de traiter l'actualité de la jeunesse dans ce gros village des environs de Nancy.

On y trouve essentiellement des informations pratiques. Sur la vie de l'école et des associations de la commune. D'où la surprise de voir débouler, il y a quelques jours, la photo morbide du petit Aylan au milieu de ces infos inoffensives. Qui plus est accompagnée d'une question agressive : « Est-il mieux là qu'à l'école de Richardménil ? » Ce qui a fait des remous. De gros remous.

« Image choc et texte odieux »

Certains internautes y ont vu une attaque insupportable contre l'école du village. C'est le cas de la directrice de la crèche Dominique Mas-Loison : « Tous les gens de mon entourage se sont offusqués devant cette image choc et ce texte odieux. Le site a l'habitude de se montrer tellement vindicatif avec l'école, que nous avons eu l'impression que cela signifiait qu'il vaut mieux être un enfant mort sur une plage qu'un élève de l'école de Richardménil ».

Renseignement pris auprès de l'un des responsables du site, Romain Péchoux, enseignant en informatique à l'université et habitant de Richardménil, ce n'est pas la bonne interprétation. La publication de la photo d'Aylan et de la question fait suite au dernier conseil municipal.

Un conseil au cours duquel le maire, Xavier Bousset a été questionné sur l'éventuel accueil de migrants à Richardménil. L' élu a répondu par la négative : « Il n'y a pas de logements disponibles. Car nous sommes à 95 % une commune de propriétaires qui habitent leur maison. Et pour ce qui est de la mairie, nous ne disposons que de trois appartements qui sont tous loués actuellement ».

Il n'y a donc aucune opposition de principe de la part de l' élu contre l' arrivée de réfugiés.

« Le maire est resté très correct. En revanche, certains élus ont ensuite eu des paroles choquantes pour dire qu'on n'était pas là pour accueillir toute la misère du monde ou que les migrants devaient rentrer chez eux », assure Romain Péchoux qui a assisté au conseil dans les rangs du public.

Ambiguïté levée

En rentrant chez lui, il a fait le récit de la réunion à son épouse. Et c'est elle qui, en réaction, a posté la photo et la question choquante sur le site « richardménil.org ». « L'objectif était d'interpeller les élus et d'éveiller les consciences sur le sort des migrants », assure la femme de l'administrateur du site.

Elle a depuis modifié la formulation de la question qui accompagne la photo. Elle a supprimé la référence maladroite à l'école du village. Elle a également ajouté quelques lignes pour lever toute ambiguïté.

« Je ne comprends pas qu'il puisse y avoir une polémique. D'autant que cet article n'a pas spécialement buzzé », relativise Romain Péchoux qui insiste sur l'aspect « apolitique » de son site.

Tout le monde ne voit pas les choses comme lui. En particulier le maire qui, même sous sa forme rectifiée, n'apprécie pas ce qui a été publié : « Après mon intervention au conseil sur l'hébergement des migrants, il n'y a eu aucun commentaire de la part des autres élus. Ce site essaie d'alimenter des polémiques et, d'ordinaire, j'essaie de ne pas y prêter attention. Mais là, les limites ont été dépassées », réagit Xavier Bousset. Le premier magistrat de Richardménil compte donc réunir son équipe pour discuter d'une riposte.

---



# ***ACTUALITES*** ***DIVERSES***

## Tous fiers de la réussite d'Eliott



Toute la classe de 3e D a suivi le parcours d'Eliott et se réjouit de sa réussite au concours.

Enthousiasme de la classe de 3e d'Eliott, lauréat du concours Google, et des habitants de son village en Meurthe-et-Moselle.

eliott Sarrey a trouvé l'idée qui a séduit le jury du « Google Science Fair ». Ses camarades de 3e D au collège Jules-Ferry de Neuves-Maisons en Meurthe-et-Moselle ne manquent pas non plus d'imagination en ce qui concerne l'avenir du lauréat. « Plus tard, il

sera PDG de Google », assure Théo. « Ou d'une grande entreprise », le coupe Laurine qui imagine aussi le robot jardinier « Bot2karot » vendu dans le monde entier.

Les collégiens ne tiennent plus en place à l'évocation d'Eliott : « On est fiers de lui, fiers d'être dans sa classe ». Il s'était déjà distingué en 5e, rappelle Isabelle Orsi, principale. Le site internet de l'établissement relate son parcours pas à pas. Quatre élèves avaient emporté le concours de « création de jeux vidéo sérieux », de l'académie de Créteil, grâce au projet BEAT, un nom reprenant les initiales de Benoit, Eliott, Alban et Thibault.

Cette année, ils sont de nouveau réunis dans la même classe et par le projet « Bot2karot ». Eliott montrait « des photos de ses prototypes ainsi que des dessins quand il travaillait au CDI ». « Il savait bien se débrouiller », reconnaît Alban. Eux aussi aimeraient suivre le même itinéraire « mais il faut une idée et c'est le plus dur », selon Thibault. Ils étaient optimistes et bien impatients de connaître les résultats du concours. Toutefois, Benoit a attendu 7 h, mardi matin, car même quand on est pressé, « 4 h c'est un peu tôt ».

L'information circule rapidement, Alban entend parler d'Eliott à Neuves-Maisons, là où il réside. Les adolescents diffusent à grande vitesse, celle de leurs pouces sur un écran tactile. Aude et Zoé expliquent qu'il y a des liens sur Facebook.

« Au centre des conversations »

Les Meulsons, habitants de Maron, le village d'Eliott, se passent des réseaux sociaux et discutent à la boulangerie « La Mie Laurent ». « Les clients ont beaucoup parlé de lui quand il était finaliste, ça s'est calmé puis c'est revenu avec le voyage aux États-Unis », selon Edith, la vendeuse habituelle. Sa suppléante du mercredi matin, Brigitte, ajoute « qu'il est au centre des conversations aujourd'hui car il est dans le journal et les gens sont fiers de lui. Ils trouvent que c'est génial pour un gamin de 14 ans ».

Comme Isabelle Orsi qui a parfois le sentiment de servir d'attachée de presse à Eliott, Edith a été sollicitée par des médias pour connaître les coordonnées de l'adolescent : « Heureusement, Monsieur Sarrey est venu acheter du pain quand TF1 voulait le joindre ».

La vendeuse connaît et apprécie toute la famille. C'est aussi le cas de Georges Fauterre qui vient chercher ses baguettes et ne retient pas ses émotions : « Il habite juste en dessous de chez moi, c'est un bon petit jeune. Quand je l'ai vu à la télé, j'étais très content, ça m'a touché comme si c'était mon petit-fils ». À sa grande surprise, « Eliott n'était pas du tout impressionné lors de la remise des prix ».

Georges Fauterre avait remarqué la curiosité du collégien, qui « tout jeune commençait à bricoler avec son père ». Le voisin admire aussi sa soeur Fanette : « Ils s'entendent bien tous les deux et elle l'aide ».

Le jeune Meulson a déjà été reçu par le conseil municipal qui lui a remis une lettre de félicitations pour sa place de finaliste et lui a promis une réception en mairie quel que soit le résultat. Le maire, Jean-Marie Butin, le justifie : « Il est exceptionnel que Maron soit porté aussi haut par un jeune garçon de 14 ans ».

À son retour au collège, après un séjour, court mais intense, aux États-Unis, Eliott restera connecté un instant entre deux mondes puisque ses camarades lui promettent « une surprise à l'américaine ».

Une promesse qu'ils tiendront pour celui qui « nous a montré qu'il fallait travailler pour réussir », souligne Kawtar.

Et Théo de proposer un robot « Bot2chambre » : « Pour ranger ma chambre et nettoyer le sol ». Avec un peu d'imagination, la lignée Bot2 sera prospère.

---

**Samedi 26 septembre 2015 / Nancy**

## Les Milleries auront leurs terrasses

---



*Seul l'ancien bâtiment de l'administration subsiste.*

L'ancien centre de loisirs de la Carsat, entre Messein et Ludres, voit enfin le bout du tunnel.

La première fois qu'il a foulé la prairie des 9 hectares du site niché entre Messein et Ludres, Martial Demange s'en souvient encore. C'était en 2009. « On aurait pu y remettre des gamins, sans problème ! » Le centre de loisirs des Milleries, appartenant à la Carsat, était encore en bon état. Mais voilà, la nature a horreur du vide. Un vide bien

souvent comblé rapidement. Mais pas toujours comme on le souhaiterait. Et cet espace de quiétude n'a pas échappé à la règle en devenant un squat abritant des trafics en tout genre. Quant à son état de délabrement avancé dans lequel il se trouvait encore en juillet 2014, date à laquelle sa démolition a débuté, il commençait à poser problème.

« Les pouvoirs publics, à juste raison, s'en inquiétaient. La démolition était nécessaire, ne serait-ce que pour les riverains », poursuit Martial Demange qui a vécu là une période tendue. « Les ouvriers et les géomètres qui venaient travailler exerçaient, parfois, leur droit de retrait suite à des menaces reçues de personnes présentes sur le site ! » Cette déconstruction ira finalement à son terme et les lieux seront sécurisés. Seul l'ancien bâtiment de l'administration subsiste, mais plus pour longtemps. Pour autant, l'affaire n'était pas réglée...

Et pour cause. C'était sans compter sur l'intervention de Manuel Valls. « A la fin de mois d'août 2014, il a détricoté la loi Duflot sur la défiscalisation et sorti la loi Pinel, votée en janvier dernier. On s'est retrouvé avec deux mille plaquettes sur les bras. On n'a rien pu faire dans ce laps de temps même si l'idée, sur le fond, restait la même... ». A un détail près : Messein n'était plus éligible à la défiscalisation ! Pour cela, seul le préfet de région avait le pouvoir d'inverser la vapeur, au cas par cas. Les élus se mobilisaient et montaient un solide dossier. Quelques semaines plus tard, Messein revenait dans la boucle. La précommercialisation a ainsi pu reprendre au début de ce mois de

septembre, les permis d'aménager et de construire étant purgés de tout recours. Les Terrasses des Milleries ont repris vie. Mais avec quelques nouveautés...

#### A destination des seniors

Dans un premier temps, les petites villas de plain-pied, avec un club house au milieu et un concierge, destinées aux seniors, sont encore et toujours au programme. « Elles seront vendues à des investisseurs qui devront suivre un règlement d'usage de la copropriété. A savoir louer à des seniors. Nous avons déjà une trentaine de personnes en liste d'attente pour la location », détaille le boss d'Avenir Immobilier, basée à Remiremont. Non loin de là, deux résidences avec des appartements, toujours à destination des seniors, sortiront de terre.

La nouveauté, par rapport au projet initial, se situe dans la commercialisation de trente-trois parcelles, allant de 400 à 800 m<sup>2</sup>, libre à la construction, dans la zone située entre l'ancienne administration et le terrain de foot. Une aubaine pour les familles à la recherche de terrains dans une couronne nancéienne, et ses commodités, proche de la saturation. Une évolution du programme qui sera un atout pour une mixité générationnelle.

Au final ce sont 3 hectares, sur les 9 du domaine, qui seront urbanisés. Les grandes prairies seront conservées ainsi que les essences remarquables. Après six années parsemées d'embûches, la deuxième vie des Milleries est enfin en marche... Les premiers engins sont attendus début 2016, le taux de commercialisation étant proche de l'objectif fixé pour un lancement des travaux.

---